Rapport moral et d'orientation année 2020

Comme pour chacun d'entre nous, l'année 2020 fut une année très particulière ponctuée par différentes phases, différents états, avec des arrêts, des reprises, des expérimentations. Pourtant, quels que soient les moments, l'association est toujours restée active comme il en sera fait état dans le rapport d'activité.

Lors du premier confinement, notre souci principal a été de maintenir le lien avec les bénévoles, adhérents, entre les administrateurs et entre les salariés. Cela s'est traduit par une présence renforcée du CSC sur internet, que ce soit pour les jeunes ou l'ensemble des habitants, de nombreux coups de téléphone, aux bénévoles, aux adhérents pour prendre de leurs nouvelles, un soutien informatique à domicile, souvent pour les personnes les plus isolées, de nombreuses visio-conférences...

Pendant les périodes suivantes, nous nous sommes efforcés d'adapter nos actions lorsque cela était possible : en en maintenant certaines selon de nouvelles règles sanitaires pour les actions de soutien à la parentalité, en développant des modalités à distance pour certaines activités hebdomadaires de loisirs, en conservant des permanences téléphoniques... Même si la période était compliquée avec ses « stop and go », l'équipe s'est efforcée de faire preuve d'inventivité et le CSC est malgré tout resté vivant en 2020 au service des habitants.

Si les animateurs et coordinateurs ont poursuivi leur travail, souvent à distance, en élaborant également des dossiers lourds qui ont conduit à l'obtention de nouveaux moyens financiers, cette situation a mis en évidence le rôle de professionnels dont on parle souvent peu lors de nos assemblées générales et qui pourtant sont essentiels au fonctionnement de notre association.

C'est le cas de notre comptable Anne Tapia, qui a eu à mettre en place le délicat dossier de l'indemnisation de l'activité partielle, c'est le cas de notre trio de secrétaires, Nadine Pétard, Sonia Thépot et Catherine Besnier qui au travers de nos communications via internet (site, newsletter..) nous ont permis de garder le lien avec le monde extérieur ou encore ont eu à gérer le fastidieux dossier des remboursements, avoirs et dons (merci aux adhérents qui ont choisi de nous soutenir) et enfin de notre duo d'agent d'entretien/technicien, Marie-Jo Redureau et Marius Guérin, qui ont fait en sorte qu'en fonction de ces nouvelles contraintes sanitaires, le CSC puisse repartir dans les meilleures conditions possibles et ont poursuivi leur vigilance tout au long de l'année. Merci à eux.

Concernant les animateurs d'activités, lorsque cela était possible, ils ont su adapter leur activité, sinon, ils ont pu bénéficier du chômage partiel, le CSC ayant fait le choix de maintenir intégralement leur salaire.

Enfin, nous tenons à souligner l'appui que nous a apporté le réseau des centres sociaux et socioculturel de Loire-Atlantique au travers de la diffusion d'informations plus que régulières et l'organisation de visio-conférences hebdomadaires réunissant l'ensemble des centres adhérents à la fédération pendant les confinements.

D'un point de vue financier, de nouveaux partenariats avec la conférence des financeurs (le département en direction des seniors), la CARSAT, la consolidation de partenariats existants avec la CAF et Jeunesse et sports (en direction des jeunes) nous ont permis de consolider des actions existantes, d'en développer de nouvelles et de redéployer nos moyens sur l'ensemble des secteurs. Ces partenariats ont permis, malgré la situation, de ne pas mettre les finances de l'association en difficulté, au contraire.

Si, malgré les circonstances, le bilan de l'année 2020 reste tout à fait positif, que les perspectives d'évolution de nos actions s'inscrivent dans cette dynamique, il reste une ombre de taille.

NOTRE FONCTIONNEMENT ASSOCIATIF EST EN DANGER!

Si le nombre de bénévoles au sein des différentes actions est conséquent (une centaine), trop peu d'adhérents et de bénévoles sont présents au conseil d'administration pour faire vivre notre projet et notre fonctionnement associatif, voire le faire évoluer.

Aujourd'hui, rien n'est figé, la loi 1901 qui porte sur les associations nous permet d'inventer d'autres modalités de fonctionnement en fonction de ce que chacun souhaite y apporter.

Le principe d'un centre socioculturel réside dans l'accompagnement des mobilisations et des projets d'habitants, soutenus par une équipe de professionnels, sans leur/votre présence dans ses instances de décisions (quelle qu'en soit la forme), ce principe n'est plus respecté et notre projet associatif se vide peu à peu de son sens.

Il est donc impératif que de nouvelles personnes rejoignent le conseil d'administration pour :

- Réfléchir avec d'autres habitants au projet du CSC,
- Faire part des besoins qui sont les vôtres ou qu'il vous semble important de prendre en compte pour d'autres,
- Echanger sur votre pratique du CSC et tout ce qu'il vous semblera utile de partager pour faire évoluer l'association.
- Faire évoluer nos instances de décision.

Sans ce sursaut d'investissement, certains partenariats, avec les collectivités locales notamment, pourraient être remis en cause. En effet, il est difficile aux élus locaux de pouvoir se projeter avec nous sur des aspects comme le territoire d'intervention du CSC ou encore de nouveaux locaux, sans avoir l'assurance que l'association existera encore demain.

NOUS AVONS DONC BESOIN DE CHAQUE BONNE VOLONTÉ

D'autant plus qu'à partir de fin 2021, nous serons dans l'élaboration de notre prochain projet pour les années 2023-2026, occasion pour ceux qui le souhaitent de faire entendre leur voix.

Enfin, Aurélie Sellier, notre présidente depuis 2018, quitte ses fonctions après plusieurs années au service de l'association. Elle a fortement contribué à l'évolution de nos partenariats. Nous profitons de cette assemblée générale pour la remercier du travail accompli, même si, nous la retrouverons comme administratrice, puisqu'elle ne quitte ni le conseil d'administration, ni le navire!